



La fédération CGT des Services publics porte à la connaissance de ses adhérents le communiqué de presse du « Collectif 65 » pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah et appelle à participer à **la manifestation nationale de Lannemezan, samedi 26 octobre à 14 heures** ainsi qu'à toutes les initiatives locales allant dans le même sens.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU COLLECTIF 65 POUR LA LIBÉRATION DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH

Georges Ibrahim Abdallah, militant de la cause palestinienne, est incarcéré dans notre pays depuis 40 ans. Actuellement détenu à Lannemezan, il a été emprisonné à 33 ans et a désormais 73 ans.

Il est pourtant libérable depuis 1999. En 2013, Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, a refusé de signer un arrêté d'expulsion vers le Liban sous la pression des États-Unis, malgré l'autorisation de sa libération conditionnelle par le Ministère de la Justice.

C'en est assez de ce déni de droit et de cette inhumanité ! La justice rendra le 15 novembre une décision sur sa demande de libération conditionnelle. La France, qui se dit héritière des valeurs universelles de la Révolution de 1789, ne peut instaurer un COULOIR DE LA MORT qui ne dit pas son nom.

Bien que la peine de mort soit abolie dans notre pays depuis 1981, Georges subit une PEINE DE MORT LENTE.

MACRON ET SON GOUVERNEMENT DOIVENT SIGNER un ARRÊTÉ D'EXPULSION pour que Georges Ibrahim Abdallah retrouve son pays et sa famille. Son pays, le Liban, est aujourd'hui sous les bombes israéliennes, des bombes fournies par les États-Unis et les pays de l'OTAN.

LIBERTÉ POUR GEORGES !

CESSER LE FEU IMMÉDIAT À GAZA ET AU LIBAN !



Prenez connaissance de la tribune publiée dans le journal l'Humanité, notamment signée par la Secrétaire générale de la CGT